



mon assurance santé à la carte

Créez la complémentaire santé
qui vous ressemble



* Dès réception de votre demande de remboursement.



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**

Mon assurance santé à la carte

Personnalisez votre complémentaire santé comme vous le souhaitez

Pourquoi souscrire une garantie optique si vous ne portez pas de lunettes ?

Si vous êtes convaincu qu'il vaut mieux souscrire des garanties qui vous correspondent, APRIL a créé pour vous Mon assurance santé à la carte.

DES GARANTIES ESSENTIELLES A PERSONNALISER AVEC 7 OPTIONS A LA CARTE

VOS GARANTIES INCONTOURNABLES

- ☒ **L'hospitalisation**
Vos frais de séjour et honoraires médicaux et chirurgicaux en secteur conventionné.
- ☒ **Les frais médicaux**
Les soins courants : consultations généraliste ou spécialiste, analyses, radiologie...
- ☒ **La pharmacie**
Les médicaments à vignette blanche : ce sont les plus importants, avec un Service Médical Rendu majeur.
- ☒ **Les garanties dentaires**
Les soins classiques (carie, dévitalisation...), les prothèses dentaires, l'orthodontie et les frais non remboursés.

VOTRE SERVICE INCLUS

- ☒ **Mon télé-conseil médical**
Une équipe de médecins disponible par téléphone 24h/24 et 7j/7, 5 appels offerts par année d'adhésion par contrat.

INÉDIT

7 OPTIONS À LA CARTE

- ☐ **Jeunes & Actifs**
L'option prévention : contraception, traitement anti-tabac,...
- ☐ **Bambins**
L'option pour les familles : forfait naissance, psychologue pour enfant...
- ☐ **Optique**
Pour les lunettes, lentilles ou opération de la myopie au laser.
- ☐ **Pharmacie complète**
Pour tous les médicaments non pris en charge dans la garantie de base et remboursés par la Sécurité sociale.
- ☐ **Confort à l'hôpital**
Pour la chambre particulière et le lit d'accompagnant.
- ☐ **Zen**
Les médecines naturelles pour se soigner autrement.
- ☐ **Pack Hospitalisation Tranquillité +**
En cas d'hospitalisation, APRIL vous simplifie la vie et met en place les services dont vous avez besoin (conseils, outils, assistance).
- ☐ **2€ malins**
Vous **économisez 8%** sur votre cotisation, en participant aux frais de gestion à hauteur de 2€ par remboursement.

Réalisez des économies sur votre budget santé

- Vous optimisez votre budget santé en choisissant uniquement les garanties qui vous correspondent.

Votre tarif est ajusté en fonction des options choisies.

- Vous bénéficiez de réductions sur la cotisation des garanties de base

-10% pour les couples avec ou sans enfant

Gratuité pour le 3^e enfant de - 21 ans

-5% de réduction pour une famille monoparentale avec 2 enfants et plus

- Et aussi l'option 2€ malins :

Pour économiser 8% sur votre cotisation

Bénéficiez de tarifs attractifs grâce à une complémentaire santé responsable

En encourageant les comportements de santé raisonnés, APRIL vous propose un tarif attractif et maîtrisé dans le temps.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

SUR LES FRAIS DENTAIRES OU L'HOSPITALISATION



Les remboursements sont **limités pendant les 3 premiers mois suivant la date de début des garanties de chaque assuré.**

Par exemple, pendant ces 3 premiers mois, pour l'hospitalisation vous êtes bien pris en charge mais sans dépassement d'honoraires⁽¹⁾.

SUR LES CONSULTATIONS



Pour vos 6 premières consultations par assuré et par année d'adhésion, APRIL vous rembourse vos frais à hauteur du niveau que vous avez souscrit. Au-delà, vous serez remboursé à 100 % de la Base de Remboursement, seuls les dépassements d'honoraires ne seront plus pris en charge.

**Mon assurance santé à la carte
à partir de 13,78 € / mois**

Pour une personne célibataire de 20 ans,
Niveau Eco, option 2 € malins, Poitiers.

(1) Sauf pour les dépassements d'honoraires encadrés appliqués sur les actes techniques (se reporter au tableau des garanties).

Garanties

Mon assurance santé à la carte

Pour plus de simplicité :

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale ou en euro **comprenant le remboursement de la Sécurité sociale lorsque celle-ci intervient**. Les forfaits et plafonds de garanties s'entendent par assuré et par année d'adhésion (hors option).

Un seul niveau doit être souscrit par famille.

GARANTIES

	NIVEAU ÉCO	NIVEAU 1
HOSPITALISATION EN SECTEUR CONV		
Séjours en Médecine, Chirurgie, Hospitalisation à		
Frais de séjour		
Forfait journalier		
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100 %	125 % <i>Limité à 100 %</i>
Séjours en soins de suite, réadaptation, réédu		
Frais de séjour		
Forfait journalier	30 jours	60 jours
Honoraires et frais médicaux		
Séjours en psychiatrie		
Frais de séjour		
Forfait journalier		
Honoraires et frais médicaux		
FRAIS MÉDICAUX*		
Consultations et visites généralistes, spécialistes (y compris en soins externes)	100 %	100 %
Actes techniques médicaux, auxiliaires médicaux (y compris en soins externes)	100 %	100 %
Appareillages	100 %	100 %
Radiologie, analyses (y compris en soins externes)	100 %	100 %
Transport	100 %	100 %
PHARMACIE		
Médicaments à vignette blanche remboursés par la Sécurité sociale	100 %	100 %
DENTAIRE		
Soins dentaires	100 %	125 %
Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale (forfait incluant le remboursement de la Sécurité sociale et APRIL)	100 € / prothèse	125 € / prothèse <i>Limité à 100 € / pro</i>
Remboursement APRIL plafonné par assuré et par année d'adhésion (pour les prothèses dentaires remboursées uniquement)		
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale (forfait incluant le remboursement de la Sécurité sociale et APRIL)	200 € / semestre	200 € / semestre
Autres frais dentaires non remboursés par la Sécurité sociale : prothèses, orthodontie, implantologie et parodontologie	0 €	0 €
AUTRES PRESTATIONS		
Dépenses médicales effectuées à l'étranger et remboursées par la Sécurité sociale française	100 %	100 %

+ SIMPLE
EN EURO

+ SIMPLE
EN EURO

Votre contrat est responsable : vos garanties et niveaux de remboursements seront automatiquement adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementaires régissant les "contrats responsables". Les actes de prévention définis pas l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

Si vous consultez dans le cadre du parcours de soins un chirurgien, un gynécologue obstétricien et/ou un anesthésiste ayant opté pour l'option de coordination, votre contrat prend en charge les dépassements d'honoraires encadrés appliqués sur les actes techniques.

REMBOURSEMENT EN 24H

Avec APRIL vous êtes remboursé en 24h, dès réception de votre demande de remboursement.

TIERS PAYANT INCLUS

Avec le Tiers Payant, ne faites pas l'avance de frais chez les pharmaciens, laboratoires, radiologues, kinésithérapeutes partenaires.

NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
ENTIONNÉ			
domicile et Maternité			
Frais réels			
Frais réels			
150 %	175 %	200 %	300 %
100 % pendant les 3 premiers mois suivant la date de début des garanties de chaque assuré			
100 % pendant			
90 jours	90 Jours	120 jours	180 jours
100 % pendant 60 jours			
125 %	150 %	200 %	250 %
A partir de la 7 ^e consultation par assuré et par année d'adhésion, les garanties sont limitées à 100 %			
100 %	125 %	125 %	150 %
100 %	125 %	125 %	150 %
125 %	125 %	150 %	150 %
100 %	100 %	100 %	100 %
100 %	100 %	100 %	100 %
125 %	150 %	175 %	200 %
125 € / prothèse	200 € / prothèse	300 € / prothèse	350 € / prothèse
100 % pendant les 3 premiers mois suivant la date de début des garanties de chaque assuré			
	1 000 €	1 000 €	1 000 €
225 € / semestre	300 € / semestre	400 € / semestre	500 € / semestre
Limité à 200 € / semestre pendant les 3 premiers mois suivant la date de début des garanties de chaque assuré			
0 €	150 €	200 €	250 €
100 %	100 %	100 %	100 %

* Si vous êtes hors parcours de soins, ce contrat ne prendra pas en charge la diminution des remboursements appliqués par la Sécurité sociale.

COMPRENDRE Soins de suite

Vous vous cassez une jambe au ski, et êtes opéré. Après l'opération vient une période de rééducation, pour laquelle vous serez pris en charge en établissement ou service de soins de suite.

COMPRENDRE Qu'est-ce que les médicaments à vignette blanche ?

Les médicaments à Service Médical Rendu majeur ou important et présentant un caractère indispensable comme par exemple, les antibiotiques. Remboursement Sécurité sociale à 65 %.

COMPRENDRE Remboursement dentaire

Des garanties en euro qui incluent le remboursement de la Sécurité sociale. Fini les calculs compliqués, vous connaissez votre facture, vous calculez directement votre reste à charge !



Vos options à la carte pour personnaliser vos garanties de base

A partir de
4 €/MOIS !*



JEUNES & ACTIFS L'OPTION PRÉVENTION

Pour vos dépenses de contraception : pilules, préservatifs, et tests de grossesse, ainsi que les traitements anti-tabac achetés en pharmacie : patchs, gommes.

Les dépenses sont remboursées sur facture détaillée renvoyée à APRIL.

VOS REMBOURSEMENTS
PAR ASSURÉ ET PAR
ANNÉE D'ADHÉSION

100 €

*pour un assuré

Pour
9 €/MOIS !*



BAMBINS L'OPTION POUR LES FAMILLES

- Forfait naissance.
- Pour rembourser les séances de psychologue pour les enfants (*A noter : les psychologues pour enfants ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale*).
- Pour vos frais de pharmacie non remboursés par la Sécurité sociale notamment l'homéopathie.

VOS REMBOURSEMENTS
PAR CONTRAT ET PAR
ANNÉE D'ADHÉSION

200 €

*pour une famille

A partir de
3 €/MOIS !*



CONFORT À L'HÔPITAL POUR LA CHAMBRE PARTICULIÈRE ET LES FRAIS D'ACCOMPAGNANT

Parce que se faire hospitaliser n'est pas une partie de plaisir, cette option vous permettra d'accéder à une chambre particulière⁽¹⁾, et d'accompagner vos proches assurés sur le contrat en cas d'hospitalisation, maternité ou convalescence : frais de repas et frais de lit d'accompagnant.

(1) Limitée à 30 jours par assuré et par année d'adhésion en soins de suite et exclue en séjour psychiatrique.

VOS REMBOURSEMENTS
PAR ASSURÉ

2 niveaux au choix :

- 50€ par jour pour la chambre particulière
20€ par jour pour les frais d'accompagnant
- 80€ par jour pour la chambre particulière
30€ par jour pour les frais d'accompagnant

*pour un assuré ayant choisi
le forfait 50 €

A partir de
3 €/MOIS !*



OPTIQUE

PARCE QUE VOUS PORTEZ DES LUNETTES OU DES LENTILLES

+ SIMPLE
EN EURO

Cette option vous rembourse vos frais optiques :

- Les verres et montures
- Les lentilles acceptées ou refusées par la Sécurité sociale
- Les traitements de la myopie au laser
- Les yeux de votre bébé sont fragiles, offrez lui une paire de lunettes solaires de catégorie 3 minimum

(Dans la limite d'une paire par année d'adhésion et par enfant assuré de -5 ans, achetée chez un opticien, et remboursée sur facture).

VOS REMBOURSEMENTS
PAR ASSURÉ ET PAR
ANNÉE D'ADHÉSION

3 niveaux au choix
(forfait incluant le
remboursement de la
Sécurité sociale et APRIL) :

● 50€ pour niveaux Éco,
1 et 2

● 100€ pour niveaux
2 à 5

● 250€ pour niveaux
3 à 5

AVANTAGE OPTIQUE // Votre équipement complet à partir de 45 € (monture + verres unifocaux organiques 1.5 durcis) auprès de nos 2 500 partenaires opticiens.

**pour un assuré, pour un forfait
choisi de 50 €*

A partir de
3 €/MOIS !*



PHARMACIE COMPLÈTE

TOUS LES MÉDICAMENTS NON PRIS EN CHARGE DANS LA GARANTIE DE BASE ET REMBOURSÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Votre garantie de base vous rembourse les médicaments prescrits les plus importants, votre option vous remboursera le reste :

- Les médicaments à vignette bleue : les médicaments à Service médical rendu moyen remboursés à 30 % par la Sécurité sociale.
- Les médicaments à vignette orange : les médicaments à Service médical rendu faible, remboursés à 15 % par la Sécurité sociale.

VOS REMBOURSEMENTS

**100 % de la
Base de
Remboursement**

**pour un assuré, de moins
de 35 ans*

A partir de
4 €/MOIS !*



ZEN

POUR SE SOIGNER AUTREMENT

Cette option vous rembourse vos frais de médecine naturelle non remboursés par la Sécurité sociale : les consultations chez un ostéopathe, homéopathe, acupuncteur, naturopathe, étiope, diététicien, chiropracteur, micro-kinésithérapeute, podologue.

VOS REMBOURSEMENTS
PAR ASSURÉ ET PAR
ANNÉE D'ADHÉSION

2 niveaux au choix :

● 100€

● 200€

**pour un assuré ayant choisi
le forfait 100 €*

Vos options à la carte pour personnaliser vos garanties de base

A partir de
6,30 €/MOIS !*

PACK HOSPITALISATION TRANQUILLITÉ + POUR VOUS AIDER LORSQUE VOUS EN AVEZ VRAIMENT BESOIN



Ma fille s'est fait renverser par une voiture sur le chemin de l'école. Elle s'est cassé le fémur, où dois-je l'emmener ? Que va lui faire le chirurgien ? Comment vais-je faire garder ses frères pendant ce temps ? Et après, à la maison, comment cela va-t-il se passer ? »

Vous allez être hospitalisé ? **APRIL vous simplifie la vie et met en place les services dont vous avez besoin.**

COMPRENDRE ET
PRÉPARER VOTRE
HOSPITALISATION



Grâce à sa parfaite connaissance du monde hospitalier, l'Equipe dédiée APRIL :

- Vous guide dans le **choix de l'établissement** selon la spécialité, la proximité et son classement via des critères définis par la Haute Autorité de la Santé.
- Vous permet de **comprendre les techniques opératoires** de votre intervention chirurgicale (6 fiches/an). Une intervention bien comprise est gage d'une hospitalisation sereine.

GÉRER VOTRE
ABSENCE ET
ORGANISER
VOTRE RETOUR



L'Equipe dédiée APRIL vous contacte immédiatement dès 24h d'hospitalisation **pour définir ensemble les services dont vous avez besoin** : aide ménagère, garde d'enfants, portage de repas... Jusqu'à 100 € de prestations.

* Pour un assuré.

8 % D'ÉCONOMIES



2€ MALINS

POUR ECONOMISER EN CONSERVANT TOUTES SES GARANTIES

Vous consultez rarement votre médecin, et allez peu souvent à la pharmacie.

Profitez de cette solution qui vous aidera à faire des économies !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous participez aux frais de gestion des prestations de votre contrat, ce qui vous permet de réaliser des économies sur votre cotisation.

2€ sont déduits à chaque remboursement APRIL, dans la limite de 2€/jour/assuré.

Si vous réalisez plusieurs actes de soins le même jour, seuls 2€ seront déduits.

Cette option n'est pas disponible si vous résidez dans le département 97.

Et vous, comment allez-vous personnaliser votre complémentaire santé ?

Quelques exemples de combinaisons possibles (garanties + options) :



Léon, 29 ans, célibataire,
choisit le Niveau Eco sans option **pour un tarif très attractif.**



*Arnaud et Clémentine, 38 et 33 ans
peuvent souscrire le Niveau 2 avec*

- ✓ **L'option Jeunes & Actifs** : remboursement des pilules, tests de grossesse, traitement anti-tabac...
- ✓ **L'option Pharmacie complète** : remboursement des médicaments à vignette bleue et orange
- ✓ **2€ malins** pour économiser 8% sur leur cotisation

Pour une protection vraiment adaptée à leur mode de vie.



*Carolyn et Pascal, 42 et 40 ans, avec 3 enfants à charge
peuvent souscrire le Niveau 3 avec*

- ✓ **L'option Bambins** : forfait naissance, remboursement de séance de psychologue pour enfants, pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale
- ✓ **L'option Pharmacie complète** : remboursement des médicaments à vignette bleue et orange
- ✓ **L'option Zen** : remboursement de l'ostéopathe, homéopathe, acupuncteur, naturopathe, étiope, diététicien, kinésithérapeute...

Pour le confort de toute la famille !

Exemples de remboursements

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS Remboursements calculés à partir du 4 ^e mois d'adhésion.		DÉPENSE RÉELLE	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires (secteur 1)	23 €	15,10 €	Remboursement APRIL					
			6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €	6,90 €
			Votre reste à charge					
			1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires (secteur 2)	43 €	15,10 €	Remboursement APRIL					
			6,90 €	12,65 €	18,40 €	26,90 €	26,90 €	26,90 €
			Votre reste à charge					
			21 €	15,25 €	9,50 €	1 €	1 €	1 €
Optique adulte : monture + verres simples avec Option Optique 100 € (non accessible sur niveau 1)	110 €	Monture : 1,70 € Verres : 2,47 € Total : 4,17 €	Remboursement APRIL					
			0 €	95,83 €	95,83 €	95,83 €	95,83 €	95,83 €
			Votre reste à charge					
			105,83 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Optique adulte : monture + verres simples avec Option Optique 250 € (non accessible sur les niveaux 1 et 2)	220 €	Monture : 1,70 € Verres : 2,47 € Total : 4,17 €	Remboursement APRIL					
			0 €	0 €	215,83 €	215,83 €	215,83 €	215,83 €
			Votre reste à charge					
			215,83 €	215,83 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pose d'une prothèse dentaire (SPR 50)	600 €	75,25 €	Remboursement APRIL					
			49,75 €	49,75 €	124,75 €	224,75 €	274,75 €	274,75 €
			Votre reste à charge					
			475 €	475 €	400 €	300 €	250 €	250 €
Acte chirurgical (appendicite) (secteur 2)	600 €	265,94 €	Remboursement APRIL					
			66,49 €	132,97 €	199,45 €	265,94 €	334,06 €	334,06 €
			Votre reste à charge					
			267,57 €	201,09 €	134,61 €	68,12 €	0 €	0 €

COMPRENDRE 1€ DE RESTE À CHARGE

Franchises médicales et participation forfaitaire appliquées au 01/01/13 par la Sécurité sociale et non remboursées par votre contrat :

- 1 € / consultation, acte technique et analyse biologique
- 0,50 € / boîte de médicaments, et par acte paramédical
- 2 € / transport sanitaire

Des services pour vous simplifier la vie et améliorer votre pouvoir d'achat !

MON ESPACE ASSURÉ

...sur <https://monespace.april.fr>

- Consultez vos remboursements 7j/7 et 24h/24
- Demandez une prise en charge hospitalière, un devis optique ou dentaire
- Contactez-nous directement par e-mail ou dialoguez avec un conseiller via le *chat*
- Abonnez-vous à l'@erte remboursement : un mail ou un SMS vous informe du montant de chaque remboursement, au moment où il est effectué
- Actualisez vos informations personnelles : RIB, adresse, téléphone, e-mail.
- Retrouvez tous nos conseils, dossiers thématiques et actualités sur votre site Prévention Santé, accessible depuis la rubrique Mes services & avantages.



MON AVANTAGE OPTIQUE⁽¹⁾



- Plus de 2 500 opticiens en France
- Des tarifs négociés : votre équipement progressif à partir de 165 €⁽²⁾
- Des conseils et des produits de qualité
- Pas d'argent à avancer

MES APPLIS MOBILE

APRIL Mon Espace : retrouvez les principales fonctionnalités de votre Espace Assuré et suivez en temps réel toutes les informations de votre contrat sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application APRIL Mon Espace sur l'App Store ou Google play.

Géosanté : la 1^{ère} application iPhone qui géolocalise les professionnels de santé qui acceptent le Tiers Payant.



MES ACHATS GAGNANTS⁽³⁾

Achetez en ligne, sur votre portail de cashback pour vous constituer une cagnotte !

Pour chaque commande en ligne sur le site de l'une de nos 300 enseignes partenaires : Marionnaud, Virgin, Décathlon, Conforama..., vous créditez un pourcentage du montant de vos achats sur une cagnotte.



MON AVANTAGE O₂

APRIL Santé Prévoyance s'associe à O₂, leader dans les services à domicile.

En tant que client APRIL et pour tout abonnement, profitez de **2h offertes**⁽⁴⁾ sur les prestations de :

- Ménage
- Repassage
- Garde d'enfants
- Jardinage



⁽¹⁾ Offre réservée aux clients en France Métropolitaine (hors Réunion et Caraïbes).

⁽²⁾ Offre modérée pour un équipement adulte avec verres progressifs organique 1.5 durcis.

⁽³⁾ Les conditions générales d'utilisation du service Achats Gagnants sont disponibles sur www.achatsgagnants.fr.

⁽⁴⁾ Pour tout contrat d'abonnement signé avant le 31/12/2012, offre non cumulable, valable 1 fois par foyer.

APRIL, changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 6 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3 830 collaborateurs du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.

APRIL s'engage

- Vous bénéficiez d'un service de proximité
- Vous êtes assuré au prix le plus juste
- Vous comprenez ce que vous achetez
- Vous êtes fidèle et vous y gagnez

L'Association des Assurés APRIL vous soutient au quotidien grâce à :

- Un service d'assistance en cas d'hospitalisation.
 - Un service juridique vous répond en cas de **difficultés d'ordre juridique**.
 - Une **aide financière du Fonds Social** pour des soins ou équipements médicaux onéreux dépassant vos ressources financières.
- + d'infos sur www.associationdesassuresapril.fr

Association
des **assurés** d'APRIL

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

KERN COURTAGE D
ASSURANCES
4 rue de Barr
67000 STRASBOURG
Tél : 06 13 25 28 28
Email : eric.kern@wanadoo.fr

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
Tél. : 0 974 50 20 20 - Fax : 04 78 53 65 18 - www.april.fr

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419
Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 002 609 (www.orient.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.
Produit conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par QUATREM Assurances Collectives et AXERIA
Assurance Limited (option Pack Hospitalisation Tranquillité +).



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**